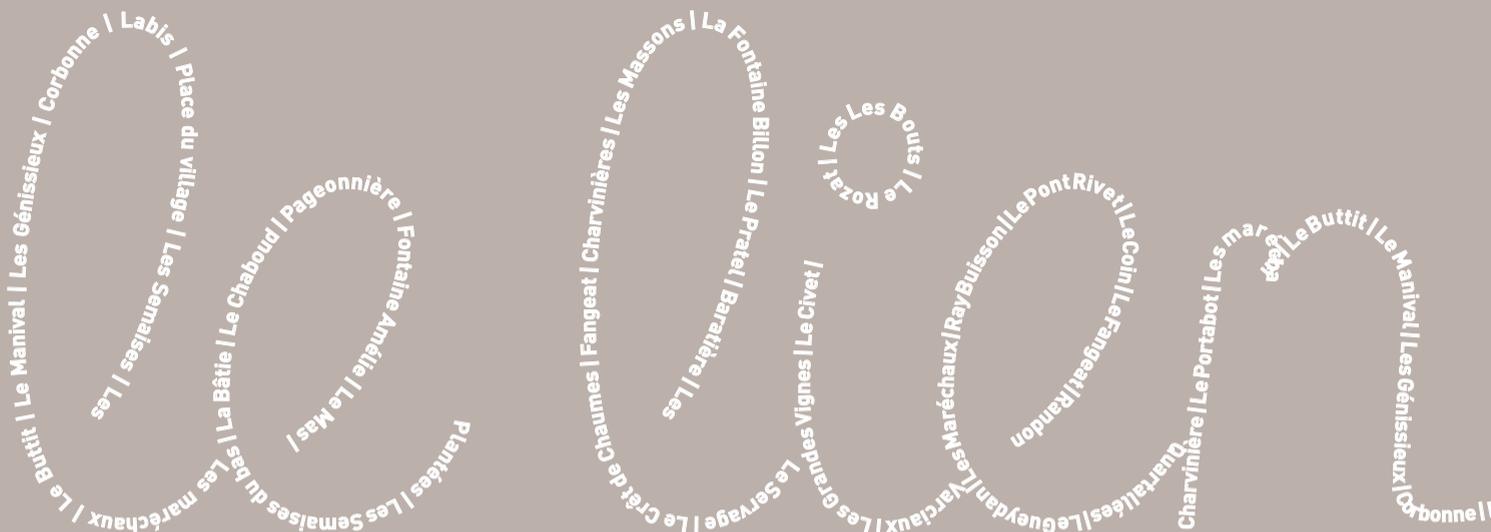


LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAINT-ISMIER



ÉDITO

Vous avez dit rentrée ?

On peut rentrer les foins, les vaches ou ses larmes... rentrer de vacances ou rentrer sa colère... c'est toujours une rentrée.

Pour certains, le mot commence à habiter, voire hanter les esprits dès le cœur de l'été, à l'heure où apparaissent cartables, cahiers et crayons sur les rayons des grands magasins.

C'est bien «la rentrée» qui donne le rythme aux familles et c'est elle qui a mobilisé tout l'été les services municipaux et les élus afin que la rentrée à Saint-Ismier soit la plus agréable possible pour tous.

- La rentrée des classes maternelles et primaires le mardi 2 septembre,
- La rentrée des associations avec leur forum le samedi 6 septembre,
- La rentrée des « bonnes affaires » avec la brocante du comité des fêtes le dimanche 7 septembre,
- La rentrée « participative » avec le Conseil de quartier de Buttit le samedi 13 septembre,
- La rentrée des femmes, le samedi 20 septembre avec la « journée du patrimoine »,
- La rentrée politique avec le conseil municipal du 26 septembre,
- La rentrée sportive avec le cross du Manival le dimanche 28 septembre,
- La rentrée culturelle avec la présentation de la saison 2014/2015 à l'Agora le vendredi 3 octobre,
- La rentrée mémorielle le samedi 18 octobre avec le vernissage d'une exposition dans le cadre du centenaire de la déclaration de guerre 14-18.

Sans oublier l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune le vendredi 21 novembre.

Bonne rentrée à tous !



Henri Baile,
Maire de Saint-Ismier



Saint-Ismier au Féminin 1800 - 1950



Tome 4

Journée du patrimoine, Saint-Ismier au féminin 1800-1950

La volonté politique a récemment scellé la parité dans notre conseil municipal. Pour autant, les femmes ont de tout temps contribué au développement social, économique ou politique du pays. Dans les milieux modestes, leur travail participait largement aux ressources des ménages.

Aussi, pour cette nouvelle journée du Patrimoine, avons-nous choisi d'évoquer les femmes, connues ou anonymes, qui ont participé à l'histoire de notre commune entre 1800 et 1950, en vous contant des événements et des anecdotes illustrant leur parcours.

«Saint-Ismier au féminin» retrace, sous forme de clins d'œil, l'empreinte qu'elles ont gravée dans notre village, au siècle dernier.

Alors, laissez-vous guider dans le quotidien de leur vie, au gré de leurs activités, passions et... amours !

Nous vous donnons rendez-vous samedi 20 septembre à 9 h 30 devant la mairie pour une balade d'environ 2 h 30.

SOMMAIRE

02 En direct des chantiers

- Infos travaux
- Bruit et respect du voisinage

04 Petite enfance jeunesse sport

- Rentrée scolaire
- L'évolution de l'informatique dans les écoles
- Les centres de loisirs

06 Vie quotidienne

- Le CCAS
- Réunion de quartier
- Les bons réflexes avec son chien
- La semaine bleue
- Concessions funéraires
- Information transport ligne 6030
- Les gens d'ici :
 - Association « Don du sang de Saint-Ismier »
 - Mes voyages en images

- Installations
- État civil

09 Expression politique

10 Culture animation

- Médiathèque
- Agora
- Animations de la rentrée

12 Agenda bloc-notes

Le Lien associatif

Encartés dans ce lien

- Livret « Saint-Ismier au féminin de 1800 à 1950 »
- Flyer « Cross du Manival 2014 »
- Programme Agora saison 2014-2015
- Ciné-conférences « Connaissance du Monde » à l'Agora

EN DIRECT DES CHANTIERS

L'actualité des chantiers de votre commune



NOUVELLES DU COLLÈGE DU GRÉSIVAUDAN

→ Accès au collège du Grésivaudan à la rentrée scolaire

À la rentrée, la desserte des collégiens par les transports en commun devra encore se faire provisoirement sur le chemin de Corbonne et ce jusqu'aux vacances d'automne (voir plan ci-contre).

→ Les travaux d'extension et de restructuration avancent

La livraison du bâtiment B, de la salle polyvalente et du secteur de l'administration est prévue pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le lundi 3 novembre 2014.



Zone 20 km/h et sens unique pour tous de 7 h à 18 h les jours scolaires
 Zone 20 km/h sens interdit sauf bus
 Zone 20 km/h ouverte de 18h à 07h
 Sens circulation dépose collégiens

QUEL NOM POUR LA NOUVELLE VOIE D'ACCÈS AU COLLÈGE DU GRÉSIVAUDAN ?

Une nouvelle voie d'accès au collège du Grésivaudan sera ouverte très prochainement.

Nous souhaitons vous associer à la recherche d'un nom pour celle-ci.

Merci de nous adresser votre proposition : soit par mail à l'adresse infos@saint-ismier.fr, soit en déposant à l'accueil votre suggestion sur feuille volante avec vos coordonnées personnelles.



TRAVAUX D'ÉTÉ POUR LES ÉCOLES

Un grand toilettage et des travaux de fond ont été réalisés dans les écoles pour qu'elles soient prêtes à accueillir au mieux les enfants à la rentrée. Le marquage des cours a été refait aux endroits nécessaires et pour chaque école, des travaux spécifiques ont été réalisés.

École des Vignes

- Mise aux normes de la cantine : pose d'un bac à graisse
- Aménagement d'une salle des maîtres et réorganisation des salles de classes en élémentaire
- Travaux sur les luminaires de l'école maternelle

École Clos Marchand

- Enrochement à l'entrée de l'école élémentaire
- Réfection de l'entrée et de la cour supérieure de l'école élémentaire
- Poursuite de la mise en accessibilité de l'école élémentaire



BASE NAUTIQUE DU BOIS FRANÇAIS

UNE MICRO CRÈCHE PUBLIQUE EN CONSTRUCTION À SAINT-ISMIER

La construction du bâtiment a débuté mi-juin et l'ouverture est prévue pour début 2016. Le nouveau bâtiment permettra l'accueil de 10 enfants supplémentaires et une réorganisation très attendue du multi-accueil Crechn'do en sections.



LE SQUARE DÉTRUIT PAR UN INCENDIE

Dans la nuit du 15 août, un violent incendie a totalement détruit le bar-restaurant le Square situé le long de la RD 1090.

Les pompiers de Saint-Ismier sont arrivés très vite sur place, suivi de ceux de Meylan et ceux de Villard-Bonnot qui sont venus en renfort. Les deux occupants d'une maison voisine ont dû être évacués par mesure de sécurité. Depuis plus de 30 ans, c'était l'un des lieux où il était agréable de déjeuner en terrasse ou prendre un verre entre amis.



École de la Poulatière

- Mise aux normes de la cantine : pose d'un bac à graisse
- Réfection d'un escalier extérieur en élémentaire
- Remplacement du portail entre la maternelle et l'élémentaire
- Réfection des toilettes de la maternelle
- Pose d'un gazon synthétique dans la cour de maternelle



CHAMBERY

A 41

INFOS TRAVAUX



Travaux d'été

→ Crèch'n do

Le premier étage a été rénové : peinture et protection murale



→ Complexe François-Régis BERIOT

Refonte totale de l'éclairage des tennis couverts.

Plus d'infos

Panneaux d'information chantiers : afin d'assurer votre sécurité de nouveaux panneaux seront disposés à proximité des chantiers pour vous préciser la durée et la nature de ce type de travaux. ■

→ Chemin de Corbonne / Vercors

Les travaux de remplacement de la canalisation publique d'eau potable se sont achevés fin juillet. La mise en service est effective.

→ Place de l'église

L'emplacement du stationnement réservé pour les personnes à mobilité réduite a été déplacé à côté de la Poste. Un nouveau marquage de traversée piétonne a été réalisé.



BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE

La mairie a reçu de nombreuses plaintes relatives au bruit durant la période estivale.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30,
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Enfin, les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains. ■



Vous pourrez consulter l'arrêté préfectoral n° 97.5126 sur le site.

Services techniques | Horaires d'ouverture : tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Fermeture au public les vendredis après-midi.

Service Urbanisme | Horaires d'ouverture : lundi > le matin sur rdv et de 14 heures à 17 h 30 - Mardi, jeudi et vendredi > de 9 h 30 à 12 heures et l'après-midi sur rdv - Mercredi > de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

petite enfance scolaire jeunesse sport

RENTRÉE SCOLAIRE

Les effectifs 2014-2015

Ils seront constants et aucune fermeture de classe n'est envisagée.

La commune maintient, dans les écoles maternelles à trois classes, l'ATSEM supplémentaire du matin, qui permet d'améliorer l'accueil des petits depuis 2013.

Concernant l'organisation des classes, si l'application de la carte scolaire communale assure un équilibre entre les secteurs d'habitation, les effectifs par année d'âge contraignent à des répartitions par double niveau au sein de chaque école. ■



La vie des écoles

- La commune assure l'achat des fournitures scolaires nécessaires et subventionne les activités et sorties pédagogiques.
- Des CM2 devraient se rendre à Pressins dans le cadre des commémorations de la 1^{re} guerre mondiale.
- La classe transplantée au Frioul des élèves de CM2 des trois écoles sera reconduite.
- Un budget est alloué à la prévention routière, un autre à l'enseignement de la natation.
- La commune soutiendra également, comme il est de coutume, les projets d'école des enseignants grâce à la mise à disposition de la salle de spectacle de l'Agora pour les représentations de fin d'année, le prêt de matériel pour les fêtes des écoles, etc. ■

EFFECTIFS SCOLAIRES PRÉVISIONNELS PAR NIVEAUX (année scolaire 2014-2015)

GROUPE SCOLAIRE VIGNES	MATERNELLE					ÉLÉMENTAIRE					TOTAL ÉCOLES	
	TPS	PS	MS	GS	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		Total
		18	34	27	79	21	16	32	27	26	122	201
	3 classes				Moy/classe 26,3	5 classes					Moy/classe 24,4	

ÉCOLE PRIMAIRE CLOS MARCHAND	MATERNELLE					ÉLÉMENTAIRE					TOTAL ÉCOLES	
	TPS	PS	MS	GS	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		Total
		21	27	19	67	24	20	20	22	15	101	168
	3 classes				Moy/classe 22,3	4 classes					Moy/classe 25,3	

GROUPE SCOLAIRE POULATIÈRE	MATERNELLE					ÉLÉMENTAIRE					TOTAL ÉCOLES	
	TPS	PS	MS	GS	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		Total
		15	24	16	55	19	21	20	27	24	111	166
	2 classes				Moy/classe 27,5	5 classes					Moy/classe 22,2	

Les horaires : on garde le rythme !

Pionnière dans l'aménagement des rythmes scolaires, installés dans la transparence et la concertation grâce à un comité de pilotage qui reste actif, Saint-Ismier poursuit dans le même esprit, celui de la réforme, puisque la première évaluation s'est révélée positive auprès des parents, des enseignants et des enfants.

La journée scolaire reste allégée et les temps dégagés permettent aux nombreux enfants qui demeurent à l'école, de découvrir de nouvelles activités ludiques et éducatives ; elles mobilisent plus de 50 personnes.

Les parcours d'activités

Ils sont adaptés à l'âge des enfants selon des périodes rythmées par les vacances. **Le type d'activité varie chaque jour et environ 30 encadrants sont présents chaque soir.** Les familles choisissent les jours de présence et s'engagent sur les différents cycles, établissant ainsi un profil, qui demeure modifiable à chaque période de vacances.

Les intervenants sont divers : personnel municipal, ATSEM, encadrants périscolaires, intervenante en informatique, agents de la médiathèque, enseignants volontaires, vacataires (parents d'élèves...), animateurs recrutés ou associatifs qualifiés (judo, danse, gym, musique...). La commune reste dans tous les cas responsable des enfants. ■



LA JOURNÉE TYPE D'UN ENFANT À SAINT-ISMIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Garderie du matin 7h30 - 8h05	Garderie du matin 7h30 - 8h05	Garderie du matin 7h30 - 8h50	Garderie du matin 7h30 - 8h05	Garderie du matin 7h30 - 8h05
École 8h15 - 11h30 (accueil à 8h05)	École 8h15 - 11h30 (accueil à 8h05)	École 9h00 - 12h00 (accueil à 8h50)	École 8h15 - 11h30 (accueil à 8h05)	École 8h15 - 11h30 (accueil à 8h05)
Garderie du midi 11h30 - 12h15 OU cantine 11h30 - 13h20	Garderie du midi 11h30 - 12h15 OU cantine 11h30 - 13h20	Garderie du midi (12h00 - 12h30)	Garderie du midi 11h30 - 12h15 OU cantine 11h30 - 13h20	Garderie du midi 11h30 - 12h15 OU cantine 11h30 - 13h20
École 13h30 - 15h30 (accueil à 13h20)	École 13h30 - 15h30 (accueil à 13h20)		École 13h30 - 15h30 (accueil à 13h20)	École 13h30 - 15h30 (accueil à 13h20)
Activités périscolaires 15h30 - 16h30	Activités périscolaires 15h30 - 16h30		Activités périscolaires 15h30 - 16h30	Activités périscolaires 15h30 - 16h30
Garderie du soir 16h30 - 18h30	Garderie du soir 16h30 - 18h30		Garderie du soir 16h30 - 18h30	Garderie du soir 16h30 - 18h30

petite enfance scolaire jeunesse sport

L'ÉVOLUTION DE L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES



Chacune des trois écoles de Saint-Ismier bénéficiait, jusqu'à maintenant, d'une salle informatique équipée d'une douzaine de postes utilisés par les classes de maternelle et d'élémentaire. Il y a aussi deux tableaux interactifs dans les écoles Poulatière et Clos Marchand.

Dans chaque classe, **une intervenante en informatique employée par la mairie permet aux enfants de découvrir les nouvelles technologies et leur usage pédagogique** dans les différentes matières, à l'aide de logiciels appropriés. Elle les prépare également régulièrement à l'obtention du certificat informatique B2i.

Dans le cadre de la loi de refondation de l'école de 2012 qui a, entre autres, comme objectif de faire entrer l'école dans l'ère du numérique, les responsables du secteur scolaire ont souhaité faire évoluer les équipements à Saint-

Ismier afin que l'informatique s'intègre comme un véritable outil au service des enseignements disciplinaires, grâce à des équipements nomades à partager entre les classes.

Dans ce but, une phase de test et de réflexion concernant l'introduction de tablettes numériques a été menée en 2013/2014, avec tous les acteurs, le soutien du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) et de l'inspecteur de l'éducation nationale. Les enseignants et l'intervenante en informatique ont constaté que la tablette possède

un potentiel pédagogique très important car elle incite l'enfant à agir pour apprendre et à gagner en motivation et en confiance.

L'acquisition de 13 tablettes numériques (6 en élémentaire et 6 en maternelle + une tablette à disposition de l'intervenante), aux Vignes et à Clos Marchand, a donc été lancée, ainsi que celle de bornes wifi mobiles.

La réorganisation globale du numérique permet de dégager une salle des maîtres qui faisait défaut aux Vignes. ■

LES CENTRES DE LOISIRS

L'été en images

À vos agendas

- Pour les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs 3/12 ans et le local jeunes 12/17 ans seront ouverts du 20 au 31 octobre 2014.
- Les programmes seront disponibles fin septembre.
- Les inscriptions se feront du 6 au 8 octobre.
- Le centre de loisirs du mercredi après-midi et le local jeunes ouvriront leurs portes le 10 septembre.



1



2



3



5



6



4



7



8



9



10



11



12



13

1, 5 Séjour Aiguebelette 8-12 ans • 2 Animation Robstep • 3, 4, 7 Mini camp Saint-Sébastien 6-9 ans • 6 Animation déguisement • 8, 9 Séjour Cavalaire, animation Paddle 11-15 ans • 10 Animations diverses • 11 Séjour 8-12 ans • 12 Séjour Cavalaire 11-15 ans • 13 Un groupe de petits journalistes reçus en Mairie.

Pôle Enfance Jeunesse Scolaire - Accueil du public (Maison Belledonne)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 en période scolaire |

Crèch'ndo | tél : 04 76 52 31 58 | Tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30

vie quotidienne

LE CCAS III LE CCAS, UN ACTEUR SOCIAL INCONTOURNABLE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public municipal, destiné à la prévention et au développement social. Il s'adresse aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées, handicapées ou en difficulté.



M. le Maire,
président
du CCAS

ORGANISATION

Le CCAS est présidé par le Maire et géré par un conseil d'administration composé à parité d'élus locaux et de membres nommés par l'édile. Ils sont issus de diverses associations liées à l'insertion, à la lutte contre les exclusions, à la famille, aux personnes âgées ou handicapées.

Depuis le 23 mai 2014, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Ismier comprend 11 membres.

MISSION

Le CCAS agit en proximité en matière d'aide sociale légale ou facultative : l'aide sociale légale, obligatoire, recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi. Ainsi, le CCAS instruit et transmet pour décision à l'autorité compétente (Conseil général, Maison départementale des personnes handicapées) les dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), de handicap, d'obligation alimentaire.

OBJECTIFS

→ **Mieux connaître les ismériens**
Si venir au CCAS n'est pas toujours une démarche facile, les élus peuvent rencontrer les habitants via les conseils de quartier qui permettent aussi le contact entre voisins ;

5 ÉLUS MUNICIPAUX



M. Jean-Paul MEYER,
Vice-président



M^{me} Sylvie
TORREGROSSA



M^{me} Emmanuelle
AUDBOURG



M. Christian
DULLIN



M^{me} Clotilde
NICOLUSSI CASTELLAN

5 ÉLUS MEMBRES NOMMÉS



M^{me} Sabine PELTIÉ,
proposée par l'Union
départementale des
Familles (UDAF) et
représentant l'asso-
ciation des familles
catholiques (AFC)



M. Claude FAGES,
représentant l'asso-
ciation ALERTES 38



M^{me} Anna LAVÉDRINE,
représentant l'associa-
tion Accueil des Sans
Domicile Fixe (SDF) et
administratrice d'asso-
ciations en faveur des
plus démunis



M. Patrick
DE ROBERTIS,
représentant de
l'association AFIPaeim



M. François HEBERLÉ,
en qualité de personne
qualifiée

→ **Connaître et fédérer** les nombreux ismériens engagés dans des actions de solidarité permettra, en complément, d'œuvrer individuellement et pour le bien-être de tous.

→ **Poursuivre le développement des associations.**

De même, il convient de construire et développer l'avenir, en local, avec toutes les associations vouées à l'entraide et partager les projets avec les municipalités environnantes.

→ **Répondre à tous les besoins**
L'attention aux habitants âgés (dont le nombre est supérieur à la moyenne nationale) ainsi qu'aux handicapés est prépondérante. L'arrivée de familles avec des enfants et des jeunes, fait aussi émerger de nouveaux besoins auxquels nous devons être attentifs.

ACTION

Le CCAS s'est doté d'une commission permanente et d'un règlement intérieur, afin d'effectuer diverses tâches : attribuer des aides financières aux personnes en difficulté, réaliser un questionnaire sur l'adaptation au logement pour les seniors de la commune (en collaboration avec un partenaire), rencontrer des associations...

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

M^{me} Fabienne SIMON est responsable du service Vie quotidienne et du CCAS,

→ M^{mes} Marie-Thérèse GAUDFRIN et Laure AVRILLIER sont secrétaires déléguées au CCAS et M. Franck BASSONI (ou M^{me} Karine PILLI) est en charge du portage de repas et du transport intra-muros (TIMSI). ■



Les agents du CCAS

POUR TOUTE INFORMATION,
→ **contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 04.76.52.52.31.**

Mail : social@saint-ismier.fr

→ **ou prendre rendez-vous avec : M. Jean-Paul MEYER, vice-Président du CCAS, les mercredis ou vendredis matins de 9 heures à 12 heures.**

RECENSEMENT

Nous invitons les personnes handicapées à se faire connaître afin de recenser les besoins de notre commune et mieux adapter nos actions en leur faveur.

AIDE FINANCIÈRE

Le CCAS participe à la pratique d'activités associatives sportives et culturelles

Les familles des jeunes ismériens de 3 à 18 ans désirant pratiquer une activité culturelle et sportive, et dont le quotient familial est inférieur à 1 000 €, peuvent solliciter une aide pour inscrire l'enfant dans une asso-

ciation ismérienne ou extérieure (si l'activité n'existe pas dans la commune). Cette aide varie entre 15 et 75 € par enfant et par an selon le quotient familial.

Pièces à fournir pour bénéficier de l'aide :

→ Dernière notification CAF indiquant le Quotient Familial ;

→ Facture acquittée de l'association comportant le nom complet de

l'enfant ainsi que le montant de la cotisation ;

→ Attestation visée par l'employeur certifiant « ne pas verser d'aides pour les activités sportives ou culturelles » ;

→ Relevé d'identité bancaire.

Pour plus de renseignements, contacter le CCAS.

RÉUNION DE QUARTIER



La Bâtie pose la 1^{re} pierre

« Nous souhaitons une meilleure connexion avec le centre du village » ont énoncé les habitants de la Bâtie et du bas du Buttit, lors de la première réunion de quartier, le samedi 28 juin.

Invités à rencontrer le maire et les élus dans les locaux de l'école privée implantée sur la zone d'activité, les résidents ont évoqué leur contexte de vie au quotidien. Au-delà des problèmes de liaison et de circulation, ils ont aussi décrit une logistique inachevée dans ce quartier qui pousse tel un champignon depuis dix ans, et auquel se rajouteront bientôt soixante nouveaux logements.

Dans un dialogue nourri et serein, Henri Baile et les conseillers ont répondu à leurs questions et apporté des informations, concernant l'isiparc

notamment, ou le projet du demi-échangeur avec l'A41. En complément, Claude Richard, adjoint aux travaux, a effectué une visite des environs avec certains riverains.

En conclusion, le maire a exprimé sa volonté de faire face aux nécessités rapidement, le prochain budget et les autorités de tutelle dicteront le calendrier de mise en œuvre.

Les échanges furent riches et l'apéritif de fin de matinée permit encore de les étoffer dans une ambiance sympathique.

Le prochain conseil de quartier concerne le Buttit : il est fixé au samedi 13 septembre, à 10 heures, sur le terrain situé en face du 123 allée des jardins de Buttit. ■

SEMAINE BLEUE

du 13 au 19 octobre prochain

Un élan de solidarité intergénérationnel !

CHAQUE ANNÉE, LA 3^E SEMAINE D'OCTOBRE EST CONSACRÉE AUX RETRAITÉS ET AUX PERSONNES ÂGÉES.

DES MANIFESTATIONS ET DES ACTIONS SPÉCIALES SONT ORGANISÉES AU COURS DE LA SEMAINE BLEUE POUR VALORISER LEUR PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE.

La « Journée des vieillards », créée par le ministère de la Santé publique et de la Population il y a 60 ans, visait à collecter des fonds destinés aux aînés les plus démunis. Cet événement dédié aux personnes âgées a fortement évolué depuis.

La « Semaine Bleue » - nommée ainsi depuis 1997 - est maintenant l'occasion d'organiser des actions de proximité dans la convivialité. Et son leitmotiv « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire » traduit le souhait de mettre en avant le rôle des associations dédiées aux aînés, autant que les personnes âgées elles-mêmes. Tous les deux ans, un nouveau thème est choisi : « Les retraités disent non à l'exclusion », « À tout âge : acteurs

proches et solidaires ? »... Autant de sujets qui touchent au quotidien de nos aînés, ouvrant le débat sur les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

Thème 2014 : à tout âge, créatif et citoyen

Rejetant l'idée de déclin, ce thème est l'occasion de concevoir la vieillesse et l'avancée en âge comme une opportunité pour mieux s'investir dans la vie sociale à partir d'une créativité retrouvée !

Les manifestations organisées pendant ce temps fort porteront donc ce message et viseront à sensibiliser aux diverses facettes du vieillissement et aux rapports entre générations. À Saint-Ismier, cette semaine bleue sera l'occasion de nous retrouver autour de spectacles, animations, jeux et conférence.

Le programme sera disponible sur le site internet de la mairie et chez les commerçants début octobre !

LES BONS RÉFLEXES AVEC SON CHIEN



PARCOURIR LES RUES ET LES CHEMINS DE NOTRE COMMUNE, FLÂNER DANS LES PARCS, PRENDRE SOIN DE LA HAIE QUI BORDE SON TERRAIN, PARTICIPER AUX PLAISIRS DE NOMBREUX ISMÉRUSIENS. MAIS QUELLE CONTRARIÉTÉ DE LES VOIR TRANSFORMÉS EN CABINET D'AISANCE PAR NOS COMPAGNONS CANINS...

Faute de pouvoir leur exprimer cet émoi, ces quelques lignes sont dédiées à leurs maîtres qui les liront, sans nul doute, avec le plus grand intérêt.

Aussi, nous incitons vivement les maîtres à ramasser les déjections, car la propreté est affaire de civisme. Un petit sac plastique et le tour est joué ! Nous vous aiderons en implantant prochainement des distributeurs de sachets à proximité des ensembles de logements denses ; utilisez-les judicieusement, sans gaspillage ; ils ne sont réservés qu'à l'usage de la collecte des déjections. Nous diffuserons sous peu leur situation géographique.

Nous comptons sur votre vigilance.

NB : Il est à noter qu'aux termes de l'article R632-1 du Code Pénal « est puni d'une amende pour les contraventions de 2^e classe (35 €) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections... » ■

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Dans notre commune, les concessions funéraires sont attribuées pour une durée de 15 ans, 30 ans ou 50 ans. Le concessionnaire, ou ses ayants droit, disposent d'un délai de deux ans pour renouveler l'emplacement à compter de la date d'échéance de la concession. À l'issue de ces deux années et en l'absence de renouvellement, la concession revient à la mairie. À l'occasion de la Toussaint, un état des concessions arrivant à leur terme sera affiché à l'entrée du cimetière de l'Église.

Pour procéder au renouvellement, ou pour toute information relative aux concessions, contactez le service Vie Quotidienne de la mairie au 04.76.52.52.25, ou par mail accueil@saint-ismier.fr ■

INFORMATION TRANSPORT LIGNE 6030

Le Conseil général de l'Isère supprime la ligne de bus 6030, reliant le haut de Saint-Ismier à Meylan à compter du 1^{er} septembre 2014. Cependant, la ligne MEY01 bénéficiera d'une extension pour prendre en charge certains arrêts qui ne seront plus desservis par la ligne 6030 pour se rendre au lycée du Grésivaudan à Meylan. ■



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil et CCAS : tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 et le samedi matin (permanence administrative) de 9 heures à 11 h 30.

vie quotidienne

LES GENS D'ICI

Association "Don du sang" de Saint-Ismier



Retour sur les actions de l'Amicale et de sa présidente.

Nous avons rencontré Madame Janine Barbier, présidente de l'Union départementale des donneurs de sang et de l'Amicale des donneurs de sang bénévole basée à Saint-Ismier.

Elle a nous a expliqué quel rôle joue l'association dans la grande chaîne de solidarité que représente le don du sang en France : « Notre rôle est de recruter de nouveaux donneurs afin que l'on ne manque pas de produits sanguins.

Les dons de sang sont possibles de 18 à 70 ans et seulement 1,7 % de la population donne son sang. Parmi ces donneurs, 30 % ne seront pas retenus, essentiellement pour cause de maladie.

Le recrutement se fait par voie d'affichage, par l'installation de banderoles quelques jours avant la collecte, et nous diffusons également des annonces dans les journaux.

En 2014, nous aurons organisé quatre collectes sur Saint-Ismier et une sur Montbonnot. Chaque collecte représente environ 180 dons mais hélas, ce chiffre baisse d'année en année. En France, le nombre de dons a diminué de 10% en 2014.

La région Rhône-Alpes et l'Est restent malgré tout de bons élèves puisque ces deux régions fournissent essentiellement PACA et la région Parisienne, régions qui concentrent une population très cosmopolite peu sensibilisée aux dons de sang.

Nous organisons des journées d'information en entreprise, nous participons à l'organisation de manifestations sportives comme le vélo-tour de Grenoble ou le cross de Saint-Ismier en Septembre, et nous réitérerons cette année la goutte humaine, lors de la coupe Icare. Tout cela dans l'objectif de rallier du monde à notre cause et d'obtenir également des dons financiers. En effet, bien que nous soyons tous bénévoles, nous avons besoin de fonds pour payer les formations nécessaires aux membres de l'association. Nous soignons de plus en plus de maladies, nous avons donc besoin de plus en plus de dons de sang. Inlassablement, nous continuerons avec tous les bénévoles de nous engager pour faire fonctionner cette formidable institution.

Nous avons besoin de vous !

• Des chiffres et des lettres...

En France, en 2013, 2 833 551 dons ont soigné 1 000 000 de malades. Il faut 1000 dons par jour en Rhône-Alpes pour couvrir les besoins en sang de la population.

Il y a pénurie de donneurs dans les groupes AB+ et AB-

Il faut attendre 8 semaines entre deux dons.

• La complexité du calendrier de collecte

En 2015, le réveillon de Noël tombera un jeudi. Il faudra absolument organiser une collecte le 24 décembre, puisque aucune collecte n'aura lieu les 3 jours suivants (25 et week-end). Or les plaquettes (produit très fragile) ont une durée de vie de 5 jours et ne peuvent être congelées. Nous espérons que les donneurs seront au RDV !

• Le parcours du donneur en 1 heure

→ Inscription auprès du secrétariat de l'EFS ;

→ Questionnaire à remplir ;

→ Entretien avec un médecin ;

→ Le don ;

→ La collation.

Attention, lors du premier don, une pièce d'identité est obligatoire.



INSTALLATIONS

• **Lucie Graham et Frances Ott**, d'origine Anglaises, en temps qu'auto-entrepreneurs proposent des cours d'Anglais pour enfants, contact tél. 06.01.42.47.35

• **Millésime SPA, Gérald Grattier** ouvre un centre de bien-être au 700, route de Chambéry, tél. : 04.76.77.03.03 - Site : www.millesime-spa.fr Mail : info@millesime-spa.fr

• **Studio avenue**, ouverture du salon de coiffure au 700, route de Chambéry, tél. : 04.76.77.28.30

• **Chloé Gaumon** installe son cabinet d'audioprothésiste, 1504, route de Chambéry. Contact tél : 04.76.77.24.04

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Laure Grangeat et Romain Flesh le 12 juillet 2014 ;
- Anne-Sophie Zampaolo et Sylvain Veillard le 12 juillet 2014 (en photo) ;
- Benoite Pichot et Daphné Urignault le 18 juillet 2014 ;
- Auriane Kroiss et Alexandre Vicente le 26 juillet 2014 ;
- Claire-Marie Lascot et Timothée Malabre le 8 août 2014.
- Aurélie Bernard et Olivier Flament le 16 août 2014 ;



Naissances

- Paul Guerry le 27 juin à Grenoble ;
- Sacha Debost le 21 juillet à Saint-Martin d'Hères.

Mes voyages en images

VOICI 10 ANS, QU'OLIVIER BAUCHER, ECHIROLOIS, SE PASSIONNE POUR LA PHOTO. SON EXPOSITION DANS LA SALLE DES MARIAGE DE SAINT-ISMIER LUI PERMET DE FAIRE DÉCOUVRIR SON TRAVAIL : DES CLICHÉS PRIS LORS DE SES PÉRÉGRINATIONS DANS UNE EUROPE ASSEZ MÉCONNUE...

C'est en effet au cours de ses voyages qu'Olivier Baucher a eu envie d'immortaliser les paysages mais surtout les gens qu'il croise. Des gamins jouant dans la rue, des ménagères faisant leur marché, des hommes jouant aux dés à un coin de rue... Des instantanés de vie, des scènes ordinaires du quotidien que le photographe fixe sur la pellicule. « Tout a commencé il y a une dizaine d'années, lorsqu'un

de mes voyages en Grèce m'a fait découvrir l'Albanie, le pays voisin. M'intéressant à l'histoire des Balkans, je me suis documenté pour mieux connaître cette nation. À chaque voyage, j'ai poursuivi mes découvertes. Et quand un lieu m'intéresse, quand des visages me parlent, je sors l'appareil photo. »

DES TERRES MÉCONNUES

Parvenant à communiquer avec les habitants par quelques mots d'italien ou des gestes, il lui arrive souvent de nouer des liens et de leur demander l'autorisation de les photographier. Le côté humain est très présent dans son travail. « L'Albanie a subi de nom-

breuses invasions, son histoire est très riche de l'influence de plusieurs civilisations, note Olivier. Peu fréquenté par les touristes, il compte encore des terres peu visitées, des villages authentiques qui semblent vivre comme au 19^e siècle ! » Il s'est formé seul, n'hésitant pas à demander conseil à des confrères. Maniant aussi bien l'argentique que le numérique, le photographe a eu envie, par ses clichés, de faire partager ses émotions et de révéler un pays très peu connu.

Au cours de son exposition, il dévoile aussi des photographies de Grèce et de la région des Pouilles en Italie. Avec toujours un petit supplément d'âme... ■



MAJORITÉ DU CONSEIL

À question concrète, réponse concrète

Fidèle à nos engagements, monsieur le Maire a invité les habitants de La Bâtie au premier Conseil de Quartier qui s'est réuni le samedi 28 juin 2014 sur un ordre du jour établi par leurs soins. De nombreux points touchant aussi bien l'avenir que la vie quotidienne ont été abordés. A ce titre, une rencontre des habitants du Clos des Sources a déjà été programmée pour le vendredi 19 septembre à 19 heures en présence du bailleur DAUPHILOGIS avec comme ordre du jour le problème des ordures ménagères et des espaces verts.

Pour de nombreuses familles présentes, les difficultés de transport et la sécurité des enfants au regard de la traversée de la RD 165 sont apparus comme des préoccupations majeures. Dès lors, Jean Moine, conseiller municipal a pris contact avec la vice-présidente de la communauté de communes du Grésivaudan chargée des transports et une rencontre avec le responsable des routes au conseil général de l'Isère a été programmée. Il résulte aujourd'hui de ces deux réunions que des solutions concrètes peuvent être envisagées en réponse aux questions posées par les habitants.

Un nouvel arrêt Chemin Clos Mars viendra doubler celui existant à La Bâtie et évitera aux enfants de traverser la RD165 pour prendre le bus affecté au ramassage scolaire de ce quartier. Cet arrêt concernera la ligne scolaire SIM 031 - bus 12 m et la ligne G50, il est conditionné par le marquage et la sécurisation de la zone de retournement (nécessite en particulier le déplacement des containers à poubelles), ces aménagements seront entrepris dès la rentrée de septembre pour une mise en service rapide.

En matière de sécurité, pour traverser la RD165 et rejoindre l'autre partie du quartier, des panneaux lumineux clignotants indicateurs de passage piétons seront installés ainsi que deux barrières en chicane sur l'îlot central, un marquage sera mis en place au sol par bandes claires disposées à l'approche de l'îlot.

Le compte rendu de ce conseil de quartier fera l'objet d'un rapport au conseil municipal du 26 septembre mais d'ores et déjà les premières réponses aux questions des habitants démontrent la pertinence de l'écoute et des conseils de quartier. ■

Claude Richard, Maire adjoint aux travaux, déplacements, espaces verts



MINORITÉ DU CONSEIL

Depuis plusieurs années, la ligne 6020 qui relie Crolles au centre de Grenoble via St-Ismier est menacée. Une motion présentée par le Maire et soutenue par notre équipe a été adressée au Conseil Général pour que le tracé initial soit préservé. En vain puisqu'à la rentrée, cette ligne qui desservait la gare de Grenoble, fera désormais son terminus place de Verdun. Une correspondance sera donc nécessaire avec la ligne A du tram pour se rendre à la gare et génèrera un surcoût. Nous le déplorons et souhaitons que notre municipalité fédère à ses côtés d'autres communes concernées pour contester cette décision.

Le 6020 circule sur la RD 1090 qui traverse notre commune. Mais aucun bus ne relie le bas de Saint-Ismier au cœur du village. Les habitants se sont souvent exprimés à ce sujet, sans être entendus et ont réitéré leur demande lors de la réunion de quartier du 26 juin. Le centre médical de Médivallée n'est pas desservi. Aucune école n'est accessible autrement qu'en voiture depuis la Bâtie. Les lycéens et collégiens utilisateurs du 6020 qui n'ha-

bitent pas à proximité de la RD 1090 sont dépendants d'une voiture pour prendre le bus ou rentrer chez eux.

Les besoins vont encore s'intensifier avec la Zone d'activité Isiparc et le projet immobilier du Hameau d'Avalon. Il devient donc urgent de redéfinir avec la CCPG qui en assure la gestion, le trajet et la fréquence de la ligne G50, qui relie actuellement l'Agora à la gare de Lancey via St Nazaire et la Bâtie. Une meilleure information des usagers, la matérialisation des arrêts et la mise à disposition de fiches horaires s'avèrent nécessaires.

Le fonctionnement du TIMSI - transport intra muros de St Ismier - mériterait aussi d'être clarifié : qui peut l'utiliser ? Sur quel parcours ? La mise en place de rotations régulières et d'arrêts fixes pourrait être étudiée après évaluation des besoins.

Des réponses concrètes doivent être apportées pour rompre l'isolement de certains quartiers et nous souhaitons qu'une réflexion plus large, sur l'amélioration de l'offre de transport soit engagée. ■

Clotilde Nicolussi Castellan

MINORITÉ DU CONSEIL

Collecte des déchets ménagers : un changement radical

La Communauté de Communes du Grésivaudan (CCPG) a décidé de modifier le système de ramassage.

Actuellement, la collecte des déchets ménagers se fait « en porte à porte ». Les habitants disposent ainsi d'un service de ramassage à domicile. Le changement consiste à supprimer celui-ci et à le remplacer par une collecte « en apport volontaire ». C'est ainsi que chacun devrait se déplacer pour aller déposer ses sacs poubelle dans des conteneurs semi-enterrés implantés jusqu'à 500 mètres ou plus de son domicile.

L'équipe municipale précédente avait donné son accord pour la mise en place de ce type de ramassage dans l'habitat collectif à condition que soit maintenue la collecte à domicile pour les habitants résidant dans des maisons. En effet, dans les zones pavillonnaires, ce changement présente de nombreux inconvénients. Tout d'abord, les conteneurs devraient être implantés sur le domaine public. Si l'on considère qu'un point d'apport volontaire est prévu pour 150 habitants et comprend 3 conteneurs (ordures ménagères, tri, verre) la commune devrait acquérir une surface importante de foncier à ses propres frais.

De plus, les personnes à mobilité réduite rencontreraient de réelles difficultés.

L'expérience montre, également, que dans les territoires qui pratiquent ce type de collecte de gros problèmes d'incivilité ont été observés notamment lors du remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par la redevance incitative calculée sur la base des déchets jetés. Or la mise en place de cette redevance est obligatoire et concernera très bientôt le Grésivaudan.

Par ailleurs, on peut se demander s'il est judicieux d'engager une dépense estimée à 11 385 000 € alors que la CCPG prévoit une diminution très sensible de l'aide de l'Etat. Faudra-t-il augmenter les impôts ?

Afin de préserver les intérêts de nos habitants nous demandons que soit maintenue la collecte à domicile dans les zones pavillonnaires. D'ailleurs, lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire nous a fait part de ses préoccupations dans ce domaine et nous l'avons assuré de notre soutien. ■

Christiane Schemel
Arielle Poncin
Christian Dullin

culture et animation

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE
 Tél. : 04.76.52.92.76 | e.mail : mediatheque@saint-ismier.fr
 www.mediatheque-saint-ismier.fr
 > Mardi, jeudi et vendredi : 16 h 30 à 19 h
 > Mercredi : 10 heures à 12 heures et 14 heures à 19 heures
 > Samedi : 10 heures à 12 h 30

MÉDIATHÈQUE

BALADE CROQUÉE DANS LE PARC DE LA MAIRIE SAMEDI 20 SEPTEMBRE DE 10 HEURES À 12 H 30

Pour débiter la journée du patrimoine, **David Magli**, artiste de l'association «Voyagitudes» invite les adultes et les enfants à dessiner les bâtiments de la médiathèque, la fontaine, les statues du parc de la mairie.
Cette animation tout public est gratuite et sur inscription à la médiathèque. ■



SUCCÈS DE LA VENTE DES LIVRES USAGÉS



La médiathèque avait besoin de vider sa réserve et ses rayonnages de livres, de bandes dessinées et d'albums jeunesse usagés. Pour cela, elle a organisé **deux actions** :
 → **une vente à prix modique de certains ouvrages,**

→ **une opération « dons de livres »** qui a consisté à proposer aux commerçants de la commune une quinzaine de romans à mettre à disposition de leurs clients. Ils pouvaient à loisir les emporter, les garder, ou les ramener après lecture. **Cette initiative a rencontré un vif succès. ■**

THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT... ET LECTURES

Après une pause estivale, l'équipe se prépare pour un nouvel accueil de «Thé, café, chocolat...Et lectures».

Mardi 16 septembre, nous ouvrirons nos portes aux résidents des maisons de retraite et seniors de la commune pour une séance de lecture à voix haute, de 15 heures à 16 h 30. Il s'agit, en tout premier temps, de divertir les participants autour d'une lecture choisie par la bibliothécaire. Certaines lectures véhiculent des valeurs fortes en référence à la vie des seniors et à leurs préoccupations. La lecture peut également être un prétexte pour raconter sa propre histoire, réveillant en chacun une capacité narrative et reconstruire ainsi un discours. Ce moment sert aussi à partager le plaisir d'être ensemble autour d'une histoire et d'échanger au cours du goûter qui fait suite à

ce moment d'écoute. Le roman est abordé sous toutes ses formes : du traditionnel roman du terroir au récit historique, sans omettre le genre sentimental et le conte de notre enfance.



Le CCAS de la commune met à votre disposition un service de transport depuis votre domicile (service gratuit) pour faciliter les déplacements des personnes plus éloignées ou plus dépendantes. Il suffit de téléphoner en mairie (04.76.52.52.25) ou de le signaler à Franck Bassoni si vous bénéficiez du portage repas. Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la médiathèque (04.76.52.92.76). ■



CHANSONS ET ACCORDÉON POUR LA SEMAINE BLEUE



Un concert de reprises de chansons françaises du répertoire populaire, chantées et jouées à l'accordéon par l'artiste local «le Kinkin» aura

lieu **le jeudi 16 octobre à partir de 15 heures, à la salle des fêtes du Rozat.**

Ce concert gratuit s'adresse à tous les amoureux de la chanson française.

Une participation des enfants de la maternelle est possible. Venez nombreux chanter ou fredonner ! ■



LES AMÉNAGEMENTS DE LA RENTRÉE

L'équipe de la médiathèque a profité de l'été pour améliorer la présentation de son espace jeunesse et musique. Les meubles ont été

déplacés et les collections complétées. Une signalétique attractive et claire a été créée pour orienter le public vers les documentaires jeunesse et la musique.



Désormais, **l'ensemble de la musique jeunesse se trouve en bas, à côté des contes et des albums illustrés.**

Venez nombreux découvrir le lieu et pourquoi pas vous inscrire! ■

MÉDIATHÈQUE

Paul Petzl, invité de la médiathèque

Vendredi 10 octobre à 20 heures, dans la salle des mariages de la mairie

Le chef de l'entreprise familiale Petzl présentera son livre «La promesse des profondeurs» en compagnie des deux auteurs Sophie Cuenot et Hervé Bodeau.



La séance sera animée par Alain Doucet, accompagnateur en montagne, photographe et modérateur de rencontre littéraire.

La promesse des profondeurs est le roman d'une entreprise et de son milieu. Des premières échelles de la spéléologie jusqu'à la lampe frontale à éclairage auto-adaptable, l'histoire de Petzl est une succession d'inventions qui ont révolutionné l'accès à la verticalité. Pour donner un aperçu du contenu du livre, et de la soirée voici quelques mots de Paul Petzl : « *Bientôt quatre décennies que l'aventure Petzl a commencé. Je sais que cette histoire intéresse. Ses fondateurs, le milieu dans lequel l'entreprise évolue, ses produits, sa dimension familiale, sa croissance, sa réussite, autant d'éléments qui,*

je l'ai souvent constaté, suscitent la curiosité. Une curiosité qui m'a plus d'une fois laissé incrédule. À plusieurs reprises, on m'a proposé d'en écrire le récit. Mais à quoi bon se retourner... Petit à petit, j'ai pris conscience que le passé de cette entreprise, son parcours, celui des hommes qui l'ont imaginé, n'était pas un héritage désuet, mais constituait sa vraie force. » Paul Petzl

Des photographies de «La grande traversée des Alpes» seront exposées dans la médiathèque en octobre.

Cette animation fait suite à la projection à l'Agora, le 9 octobre, du reportage sur l'histoire géologique des Andes réalisé par M^{me} et M. Pichon.



DEUX ÉVÈNEMENTS

culture et animation

AGORA, L'AUTRE THÉÂTRE



À VOS AGENDAS !

3 rendez-vous privilégiés

La soirée d'ouverture de la saison culturelle se déroulera en présence de Monsieur le Maire de Saint-Ismier **le vendredi 3 octobre à 19 heures.**
Un moment convivial de découvertes et de rencontres qui se terminera par le verre de l'amitié. Réservez vos places au 04.76.52.52.25

À l'occasion du ciné-reportage exclusif « **Les Andes, toute une histoire** » (conférence hors cycle CONNAISSANCE du MONDE - voir ci-dessous), qui marquera le début du cycle des conférences de la saison, **la municipalité offre 50 % de réduction aux Ismériens.**



Dans le cadre de la « **SEMAINE BLEUE** », un grand rendez-vous lyrique avec Alp'Opérette dans « **Des airs EN-CHANTÉS** » le **dimanche 12 octobre à 15 heures.** Gratuit pour les Ismériens de plus de 60 ans (sur justificatifs).



SAISON 2014/2015 : ABONNEZ-VOUS !

Achat de l'abonnement en ligne sur : agora-saint-ismier.com
L'abonnement Agora est aussi valable dans les 3 théâtres suivants : **Le Coléo, les espaces Aragon et Paul Jargot.**



Pour les Ismériens : pour certains spectacles où figure le pictogramme « minibus », le TIMSI (Transport Intra-Muros de Saint-Ismier) est à votre disposition. **Il vient vous chercher à domicile et vous ramène...** bien sûr... à la fin de la manifestation.
(Information en Mairie : 04.76.52.52.25)



Encartés dans ce Lien vous trouverez :

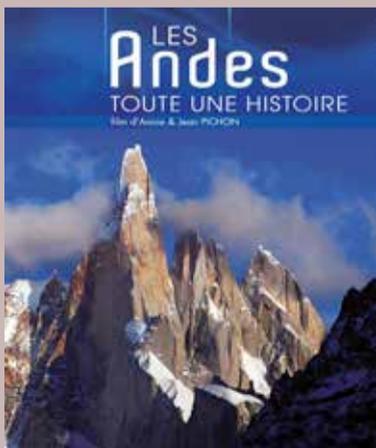
- Le programme complet de la saison 2014/2015 de l'Agora
- Le détail des ciné-conférences



AUTOUR DE LA MONTAGNE



LES ANDES, toute une histoire



Documentaire (1 h 15) produit, présenté et réalisé par Annie et Jean PICHON.

Projection, **jeudi 9 octobre à 15 heures et 19 heures**

Pourquoi et comment la cordillère des Andes est née ?

Quelles sont les conséquences de son soulèvement dans des lieux situés à des milliers de kilomètres de distance ? Basé sur une multitude d'interviews de scientifiques, ce documentaire nous raconte l'histoire de la cordillère des Andes. Sa vie actuelle, celle des hommes qui la protègent et des animaux qui y vivent. Notamment dans les canaux de Patagonie et les geysers du Tatio au Chili, sur le salar de Uyuni en Bolivie, et dans les parcs nationaux des chutes d'Iguazú, de Talampaya, Nahuel Nuapi et des marais d'Ibera en Argentine.

Ce film tourné sur un an et demi a été réalisé grâce à l'aide de l'APN (Administration des Parcs Nationaux argentins). Une enquête géologique sans précédent.

Les critiques :

"Film extrêmement complet, très riche en informations, des témoignages intéressants, de belles images et un côté pédagogique fort ! Un excellent et gros travail..." Bruno VAN DEN DRIESCHE, directeur du festival du Grand Bivouac (Albertville).

Sur **YOUTUBE**, extrait du film, taper « **Les Andes, toute une histoire** »

Animations de la rentrée

Samedi 6 Septembre 2014
8 h 30 à 13 h 30
FORUM DES ASSOCIATIONS
A l'agora

Dimanche 7 septembre
VIDE GRENIERS
A L'AGORA
Saint-Ismier 8 h 30 à 17 h

TOURNÉE DU PATRIMOINE
Samedi 20 septembre
10 h 00 Balade croquée dans la parc de la mairie
9 h 30 Balade découverte « Saint-Ismier au féminin »

DIMANCHE 28 Septembre
CROSS DU MANIVAL 2014
Challenge du Grésivaudan
2 km → 9 h 30
6 km → 9 h 45 (senior)
12 km → 10 h
Mini cross → 11 h 45

LA SEMAINE BLEUE
Animations gratuites du 12 au 19 octobre 2014
Programme disponible sur internet www.saint-ismier.fr et à l'accueil de la Mairie
Renseignements : 04 76 52 52 7

Samedi et Dimanche 18 et 19 Octobre
Centenaire guerre 1914-1918
Exposition itinérante
9 h à 13 h et 14 h à 17 h
salle des fêtes du Rozat
Les grands thèmes relatifs au conflit
La vie dans les tranchées
La vie dans le pays
Les armements
Le bilan

Vendredi 31 octobre 2014
Happy Halloween
A partir de 15 H 00
Parc de la Mairie
ANIMATION FAMILIALE VENEZ DEGUISÉ

L'agenda

SAINT-ISMIER

SEPTEMBRE

MERCREDI 2 : « Mon arbre imaginaire »

Atelier créatif (enfants + 6 ans) de 14 hs à 16 h 30
Médiathèque sur inscription.

SAMEDI 6 Forum des associations à l'Agora de 8 h 30 à 13 h 30.

ARDI 16 « Thé, café, chocolat...et lectures »
à la médiathèque de 15 h à 16 h 30.

SAMEDI 20 Journée du Patrimoine à partir de 9 h 30
« Saint-Ismier au féminin 1800-1950 ».

- balade découverte animée de 3,5 km ;
- balade croquée (inscription à la médiathèque).

VENDREDI 26 Conseil Municipal à 19 h 30.

DIMANCHE 28 Cross du Manival à l'Agora de 9 h à 12 h 30.

OCTOBRE

VENDREDI 3

Soirée d'ouverture de la saison culturelle 2014-2015 à l'Agora à 19 h.

SAMEDI 4 Théâtre contemporain « Bienvenue à Kleiseelem »
par la Compagnie de ballades théâtrales à l'Agora à 20 h 30.

JEUDI 9 Film-documentaire « Les Andes, toute une histoire »
à l'Agora séances à 15 heures et à 19 heures.

**VENDREDI 10 Paul Petzl invité de la Médiathèque avec
présentation du livre « La promesse des profondeurs »**
en compagnie des auteurs, en Mairie - salle du conseil - à 20 h.

DIMANCHE 12 AU DIMANCHE 19 Semaine bleue
Dimanche 12 Opérette « Des airs en-chantés »
par Alp'Opérette à l'Agora à 15 heures.

**Mardi 14 Conférence « Rester à son domicile le plus
longtemps possible... même quand la dépendance
s'installe »** à partir de 14 h 30 salle des fêtes Le Rozat.

Jeudi 16 Chansons et accordéon « Le Kinkin » à la salle des
fêtes du Rozat à 15 h.

JEUDI 16 Ciné-conférence « La Chine aux portes du Tibet »
à l'Agora séances de 15 h et 19 h.

MERCREDI 29

Vibration visuelle « Vivi » à l'Agora à 15 h.

VENDREDI 31 Halloween dans le parc de la mairie à partir de
16 h 30

COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN et CCPG

SEPTEMBRE

**LES VENDREDIS SOIR, SAMEDIS ET DIMANCHES
DE 9 HEURES À MIDI (JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE INCLUS)**

Visite du bois de la Bâtie Espace Naturel Sensible (ENS) sur
inscriptions obligatoires 04.76.00.36.37.

**SAMEDI 6**

La « G Mobile » sera présente sur la commune devant l'Agora
de 9 heures à 12 heures.

À cette occasion, renseignements et vente de billets vous
sont proposés par le service de transport de la CCPG.

DIMANCHE 14

Cross des coteaux à Crolles (organisateur APC Crolles)

JEUDI 18 AU DIMANCHE 21

Coupe Icare sur le site de Saint-Hilaire du Touvet - Lumbin.

DIMANCHE 21

Brocante de Montbonnot Saint-Martin de 8 heures à
19 heures.

DIMANCHE 21

Cross Jacques Prévert à Biviers (organisateur Omni Sports)

OCTOBRE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 Rendez-vous à l'atelier

Les artistes ouvrent leurs portes en Rhône-Alpes.

À Saint-Ismier « atelier de la Pageonnière » de

Fatou-Girard Delphine et Million Christine peintre,

plasticiens. 26, ch. de Pageon. Tél : 06.84.15.86.39.

Plus d'infos : www.rendezvousalatelier-mapra.fr

SAMEDI 4 DE 10 H À 19 H ET DIMANCHE 5 DE 10 H À 18 H

« Fête des abeilles, du miel et de la nature » à Montbonnot

Saint-Martin (Maison du pré de l'eau).

ASSOCIATIONS / AUTRES

SEPTEMBRE

LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE AU VENDREDI 17 OCTOBRE

Relevés annuels des compteurs d'eau par le personnel de la
SAUR.

DIMANCHE 7

Vide-greniers du Comité des fêtes à l'Agora de 8 h 30 à
17 heures.

LUNDI 8

Collecte de sang à Montbonnot (Maison du Pré de l'eau)
11 heures - 14 heures et 16 heures - 20 heures.

JEUDI 11

Journée santé organisé par le Ministère de la santé dès
9 h 30 à la salle du Rozat (inscription au Club sans souci les
jeudis après-midi).

SAMEDI 13

La caserne des sapeurs-pompiers
de Saint-Ismier ouvre ses portes
de 9 h à 12 h (ch. de Vergibillon
dessous la déchetterie).



OCTOBRE

**MERCREDI 8 Conférence sur l'histoire de la connaissance,
de sa transmission et sur l'avènement du numérique**
organisée par l'UICG au Lycée horticole à 20 h 30.
(voir Lien associatif)

JEUDI 9 AU DIMANCHE 12 Salon des artistes du Grésivaudan
(ART'SI) à l'Agora / **VENDREDI 10 Vernissage** à 18 h 30

**SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19**

Exposition sur les deux guerres
mondiales proposée par l'ONAC,
à la salle des fêtes du Rozat
de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

NUMÉROS D'URGENCES

- Médicales (SAMU) : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Pharmacie ou chirurgien dentiste de garde : 39-15

PERMANENCES

... DE L'AVOCAT CONSEIL POUR LA COMMUNE

Le 1^{er} samedi du mois de 9 heures à 11 h 30, sur RDV
au 04.76.52.52.25.

... DU CONCILIATEUR MÉDIATEUR POUR LE CANTON :

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 h à 17 h, sur
RDV au 04.76.52.52.25.

... DE L'ASSISTANT OPAC

Tous les mercredis de 10 h à 11 h permanences en
mairie. Tél. : 04.76.52.52.25

... DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous en téléphonant à
Bernin : 04.56.58.16.91

... DE L'AGENT SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence le mardi de 15 heures à 16 h 30 les se-
maines paires.

NUMÉROS UTILES

... POLICE MUNICIPALE ET GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER

Police Municipale : 04.76.52.93.64 ou 06.27.15.52.70
Gendarmerie : 17 ou 04.76.52.15.45

**Opération sécurité vacances : contacter la police munici-
pale et la gendarmerie.**

... DÉCHÈTERIES DE SAINT-ISMIER ET CROLLES

04.38.72.94.30 - www.le-gresivaudan.fr
-Déchets-menagers,340-

Ouvertes 7/7j de 8 h 30 à 17 h 45 **sauf les 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre.** Collecte des ordures ménagères
le lundi et des bacs « Je trie » le mercredi.
Lorsque le lundi correspond à un jour férié, le ramas-
sage est effectué le jeudi suivant.

... ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES) DE LA SOCIÉTÉ VÉOLIA

Astreinte d'urgence 7j/7j et 24 h/24 h : 04.76.61.39.34
Pour les informations réseaux SIZOV : 04.76.52.52.28

... POUR LES INFORMATIONS RÉSEAUX

SIZOV : 04.76.52.52.28



SAINT
ISMIER

Le Lien est édité par le service
Communication de la commune de
Saint-Ismier.

Mairie de Saint-Ismier

BP32

38331 Saint-Ismier Cedex

tél. 04.76.52.52.25. / fax 04.76.52.28.01.

www.saint-ismier.fr / infos@saint-ismier.fr

Directeur de publication : Henri BAILE

Rédaction en chef/coordination :
Sandrine IDIER

Directeur de la communication : Margaret

RUELLE SOUCHON

Secrétariat : P. RIZZARDI et E. BABOULAZ

Photos : Mairie de Saint-Ismier

Création graphique/réalisation :

Agence Ligne Ovale

38300 Bourgoin-Jallieu

www.ligneovale.fr

Impression : Imprimerie Notre Dame

38330 Montbonnot-Saint-Martin

Tirage : 3300 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2014



Accédez au site
Internet de la
ville depuis votre
smartphone.

Édito

Rendez-vous au « Forum des associations » le samedi 6 septembre de 8 h 30 à 13 h 30 à l'Agora, où vous accueillent les associations suivantes :

Aikikai, Amitié Culture à Saint Ismier (ACSI), Association Apicole, Association Musicale de la Zone Verte (AMZOV), Association Vacances Animations Grésivaudan (AVAG), Amicale des Donneurs de Sang, Amnesty International, Art'aire (création en arts plastiques : modelage-sculpture), Art'aire, Art'SI, Association Paroissiale, Association Sportive du Troisième Age (ASTA), ASPTT tennis de table, Aumonerie Saint-Martin du Manival, Accueil des Villes Françaises (AVF), Bibliothèque l'Orangerie pour l'université intercommunale du Grésivaudan, Bridge, Chorale Dauphinelle, Club sans souci, Cross du Manival, Ensemble vocal des dames de chœur, Entente Sportive du Manival (Foot), Groupe Montagnard des Petites Roches (Escalade), Gymnastique Volontaire (GV), Groupe Progrès et Solidarité (GPS), Isère Grésivaudan Floorball, Jog in Saint-Ismier, Kung Fu, Le chêne et le bouleau, Ligue contre le Cancer, Maison Pour Tous (M.P.T), Mouv Saint-Ismier, Music@scène, Musiques en chemin, Naoki (création en art plastique relevant de l'Asiatique), Partage voile (sortie en voilier en mer), Philatélie-cartophilie, Prapoutel Sports Evasion, Rugby Club Grésivaudan, Terre et Vie, Saint-Ismier Tennis, Scouts et guides de France, Section Locale du Judo, Shotokan Karaté, Sports nordiques en Grésivaudan, Taïchi Chuan (TCC Saint-Ismier), Téléalarme (Vivre à domicile), Tour d'Arces, Union nationale des combattants, Vivre au Manival, Vivre sans alcool

COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 7 septembre
VIDE GRENIERS
A L'AGORA
Saint-Ismier 8 h 30 à 17 h

www.saint-ismier.fr ou <http://comitedesfetessaintismier.fr>
Organisateur : comité de fêtes de Saint-Ismier en partenariat avec la Mairie

L'ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES - AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN



Spécialiste du nouvel arrivant, créateur de lien social, propose dans la convivialité et la bonne humeur, un relais efficace pour faciliter votre adaptation en favorisant la rencontre avec les habitants de la vallée, rendre plus agréables vos premiers contacts avec votre nouveau cadre de vie et vous familiariser avec la région dès votre installation.



Vous y trouverez une écoute attentive, des adresses utiles, de nombreuses animations et surement de nouveaux amis.

Nous vous attendons !

If you're arriving from elsewhere in France or from abroad — AVF Meylan Grésivaudan welcomes you!

To inform you and give you personalized information, to familiarize you with the region as soon as you have moved in, To make your first contacts more pleasant in your new surroundings, To facilitate your adaptation by meeting those who already live in the area.

You will find a personalized welcome, useful addresses, numerous clubs, and new friends With us, you will succeed in your new life!

Où nous rencontrer :

Au forum des associations et aux permanences :

→ Meylan le mercredi matin de 9 h 30 à 11 h au local C.C. des Buclos 27, av. du Vercors - Meylan

→ Saint Ismier le 1^{er} mardi par mois au Café du Square à 20 h 30

→ Crolles, brasserie du village, le 3^e jeudi du mois à 19 h

Contact : Véronique Callot
tél. 06 89 11 08 17 (laisser un message)
mail avfmeylan@gmail.com
site www.avf.asso.fr

Adresse du local :
Centre Commercial des Buclos
27, avenue du Vercors - 38240 Meylan

ART'SI



Le 5^e salon des artistes du Grésivaudan, peintures, sculptures, gravures, installations... aura lieu à l'Agora du jeudi 9 au dimanche 12 octobre 2014, sur le thème de "Différence(s)".

Nous serions très heureux de votre visite. Vernissage le vendredi 10 octobre à 18 h 30. L'association ART'SI Grésivaudan organise également au premier trimestre 2015, 4 journées de stages : aquarelle, pastel, acrylique et huile. Début des inscriptions au forum des associations.

Contact : Bérengère Douchin, 715 chemin de Chartreuse - 38330 St-Ismier - tél. : 04 76 52 01 60 - site : art'si.gresivaudan.fr

LA CHORALE DAUPHINELLE



Association de Saint-Ismier, cet ensemble d'une cinquantaine de chanteurs amateurs recrute dans tous les pupitres. Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle des fêtes du Rozat.

En mai de cette année, la chorale a invité le Groupe sud Américain Los Calchakis pour deux concerts qui ont eu un immense succès. Au mois d'octobre, elle se rendra à Vasto, petite ville italienne, pour participer au premier festival de chant choral organisé par cette ville. Elle se produira avec d'autres chorales françaises et italiennes et prépare un programme de chants de la Renaissance. En fin d'année, elle participera au concert de Noël organisé par la municipalité.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, retrouvez nous au forum des associations ou contactez directement notre chef de chœur Valérie au 06 75 51 81 67- site : www.dauphinelle.net

ASSOCIATION MUSIQUES EN CHEMIN



avec Claire Déhan

Accompagnez à la **GUITARE** vos chansons préférées !
Cours hebdomadaires en petits groupes de trois ou quatre guitaristes par classes de niveaux et d'âges. Adultes et jeunes, dès 10 ans. Début des cours la semaine du 22 septembre 2014



DANSEZ LE ROCK ! Pour les jeunes de 14 à 18 ans. Une initiation pour oser se lancer... Des «Pratiques» pour se perfectionner !

Initiation débutants : samedi 11 octobre 2014, de 17 h 15 à 18 h 45 (Inscriptions avant fin septembre).

« Pratique » de rentrée, pour ceux qui sont déjà initiés : samedi 11 octobre, de 19h à 22h.

Renseignements et inscriptions :
tél. 04 76 52 71 13

mail musiques.en.chemin@laposte.net
Présence au forum des associations.

L'ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE DE L'ORANGERIE



L'Université Intercommunale du Grésivaudan (UICG) : « Le savoir pour tous, près de chez soi »

Conférence de l'UICG sur l'histoire de la connaissance, de sa transmission, et sur l'avènement du numérique.

Pour commencer son cycle annuel sur l'«impact sociétal» du numérique, l'UICG a invité Christian Rivet, Professeur à Grenoble École de Management, le mercredi 8 octobre 2014 à 20 h 30, au Lycée horticole Randon. Il présentera une conférence sur l'histoire de la connaissance et de sa transmission depuis nos origines jusqu'à ce jour, où «le numérique» bouleverse nos sociétés et nos modes de vie. Au programme de cette 5^e année : 37 cours ou ateliers, 5 conférences sur le numérique, des cours radiophoniques sur Radio Grésivaudan et des Publications. À Saint-Ismier en particulier : 3 Cours (Philosophie, Neurosciences, le Langage du Corps dans l'Art), 5 conférences et 1 atelier «Jardin» auront lieu bâtiment Belledonne (salle Grand Pic) ou au lycée Randon.

Plus de précisions : au Forum des associations, à la Médiathèque (brochures), sur www.uicg.fr ou courriel contact@uicg.fr. Matinée d'ouverture le 20 septembre à 10 h à l'Espace Aragon Villard Bonnot.

ASSOCIATION VIVRE À DOMICILE EN SÉCURITÉ

Télé alarme pour la vallée du Grésivaudan

Place de l'Agora BP 9
Permanence : mercredi matin 9h-12h à l'Agora tél. 04 76 52 09 75
mail : vivreadomicilestismier@wanadoo.fr

En cas d'urgence, mieux qu'un appel téléphonique, un simple clic sur votre bracelet ou votre pendentif télé-alarme, vous mettra en relation, 24H/24, 365 jours par an, avec le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Les pompiers pourront ainsi visionner directement votre dossier, prévenir votre entourage et intervenir rapidement.

Selon votre situation nous pouvons vous proposer également : détecteur de chutes, boîtiers à clefs et autres services complémentaires.

Dossier à demander auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou au tél. à la permanence ou par mail.

KUNG FU



Deux élèves de l'école de Kung Fu de Saint-Ismier ont vu leurs efforts récompensés cette année, Kathleen Lombard a réussi au mois de juin 2014 l'examen de la ceinture noire 1^{er} duan et devient la première gradée féminine de l'école de Kung Fu Tay Son Nhan de Saint Ismier. Philippe Garnier, déjà gradé ceinture noire 1^{er} duan a lui réussi l'examen et la formation du Certificat de Moniteur Fédéral de kung fu et peut à ce titre assister et dispenser les enseignements de la discipline.

Un grand bravo à ces deux pratiquants. Les cours de kung fu ont lieu au dojo de l'Agora, les mardis de 18h à 19h30. www.taysonnhan.fr

ART'AIRE



Nouveau sur Saint-Ismier, l'association ART'AIRE propose des cours de sculpture, modelage et moulage à l'Agora le mercredi de 14h à 16h.

Renseignements, tarifs et inscriptions contacter : artaire38@orange.fr et tél. 06 08 47 32 21

AMITIÉ ET CULTURE À SAINT-ISMIER (ACSI)



Merci à tous les adhérents, déjà nombreux, qui nous ont renouvelé leur confiance pour la saison 2014-2015.

Au forum des associations nous présenterons nos différentes activités : anglais, espagnol, italien, dictée-club, cycles de 7 conférences au musée, cycle de 4 conférences sur le Japon, écoute musicale classique, soirées évasion (projections vidéo), sorties d'un jour ou plus, et bien d'autres événements selon l'actualité.

Nous vous attendons nombreux.
Renseignements : tél. : 04 76 52 21 58 (laisser un message) ou www.amitiiculture.fr

AIKIKAI DE SAINT-ISMIER



Le club a joyeusement fêté ses 30 ans le 21 avril dernier.



En présence de plus de 40 personnes, Christophe Godet a animé notre stage. Il a débuté il y a 30 ans dans notre club et depuis est devenu 4^e dan. À la fin du stage, nous avons eu plusieurs démonstrations (combats, sabres et bâtons) et aussi avec nos amis du Kung fu.

En présence d'Henry Baile, maire de Saint-Ismier, nous avons partagé nos souvenirs avec tous les anciens et nouveaux pratiquants et professeurs qui ont fait la richesse de ce club.

Vous aussi, venez pratiquer avec nous. Cet art martial sans compétition est ouvert à toutes et à tous.

Venez nous rencontrer, essayer et voir une démonstration au forum des associations

Début des cours le 9 septembre, mardi 19h30-21h30, jeudi 20h-22h, vendredi 12h30-13h30.

Jeunes/étudiants : 130 €, autres : 180 €.

Renseignements : 06 07 64 99 30 ou 06 87 10 25 85 et aikikai-st-ismier.asso.fr



DON DE SANG



Prochaine collecte de sang dans notre secteur : lundi 8 septembre à Montbonnot (gymnase du Pré de l'eau), de 11 heures à 14 heures et de 16 heures à 20 heures.

Donner son sang, pourquoi?

Il n'existe pas, à ce jour, de produit de substitution au sang humain. Chaque année, en France, 500 000 personnes ont besoin d'une transfusion sanguine pour combattre leur maladie (leucémie, maladie de la moëlle osseuse, cancer,...) ou pour survivre à un accident.

Un appel particulier est lancé en direction des personnes originaires d'Afrique ou d'Asie du Sud : leur sang est nécessaire pour soigner la drépanocytose, maladie génétique grave du sang, qui se développe en France.

Vous pouvez donner votre sang si :

- vous avez entre 18 et 70 ans ;
 - vous êtes en bonne santé ;
 - votre poids est au moins égal à 50 kg.
- Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité. Venez nous aider à sauver des vies !

"IL ÉTAIT UNE FOIS..."



Le 6 avril dernier, la compagnie de théâtre donnait sur la scène de l'Agora, son nouveau spectacle "Le Magicien d'Oz". Ce grand classique de la littérature jeunesse américaine, adapté et mis en scène par Marie-France Touzain, a transporté les nombreux spectateurs, petits et grands, dans un monde magique : les décors merveilleusement colorés, l'émotion suscitée par le jeu des acteurs, la fraîcheur apportée par la présence d'enfants sur la scène, ont fait de ce spectacle un enchantement, où chacun s'est laissé emporter, sur le chemin de briques jaunes jusqu'au delà de l'arc-en-ciel.

CLUB DES « SANS SOUCI »

Le 1^{er} semestre s'achève, bien rempli par beaucoup d'activités et de nouveaux adhérents à qui nous avons souhaités la bienvenue.

Les animations de la rentrée :

- J. 11 septembre : à la salle des fêtes du Rozat : journée santé, organisée par le Ministère de la santé dès 9 h 30 accueil avec petit déjeuner et viennoiseries - 12 heures, sangria suivi d'un repas, vin et café gratuit. Vous pouvez bien sûr amener des amis ou voisins - inscription au club. Après-midi jeux.
- Septembre-octobre : 2 voyages avec restaurant, visites musée ou châteaux - en octobre nous fêtons les anniversaires suivi d'un loto.
- Novembre : un concours de belote sera organisé ainsi que la kermesse du club à la salle des fêtes du Rozat.

Nous vous attendons nombreux !

SKC SAINT-ISMIER

Bilan de la saison sportive écoulée

Les karatékas du SKC Saint-Ismier et leur professeur Angelo Muglia, ceinture noire 3^e dan, assisté de Tony Tedesco et de Jean-Luc Van Severen, tous deux ceinture noire, n'ont pas manqué d'activité tout au long des derniers mois. Lors des nombreuses manifestations ont obtenu des résultats souvent honorables : championnat départemental - champion de ligue Rhône/Alpes - championnat de France - coupe de France - coupe inter clubs départementale.

Hormis les compétitions, de nombreux stages avec divers experts fédéraux ou régionaux ont permis aux karatékas de parfaire leur connaissance. Un expert européen, 6^e dan en karaté contact, Philippe Giacone, a été accueilli au sein du club pour y dispenser un stage de haut niveau. Rappelons aussi que le professeur et un de ses élèves ceinture noire, Clément Mayoral, ont œuvré en qualité d'arbitres à de nombreuses compétitions. Plusieurs élèves ont accédé au grade de ceinture noire 1^{er} dan : François Bandosz, Philippe Parent, Antoine Simon et Jean-Christophe Villiot.



Renseignements au Forum des associations ou tél professeur : 06 83 50 72 34. Les cours reprendront le 8 septembre 2014, à l'Agora (salle Vercors), le lundi et le vendredi de 17h30 à 18h30 pour les enfants, et de 18h30 à 20h pour les adolescents et les adultes.

TAI CHI CHUAN SAINT-ISMIER (T.C.C.)



L'association rejoint une nouvelle branche l'ITTCA Grenoble et renouvelle pour la 2^e année son cours à l'Agora. Cet art martial non violent, s'effectue tout en douceur sous la forme de mouvements lents, ronds et souples, et vous permet de développer souplesse et concentration, maîtrise du corps et de l'esprit. Dénué d'effort musculaire, le Tai Chi Chuan est accessible à tous.

Par ailleurs, nous souhaitons proposer également à Saint-Ismier, la méthode XPEO. Cette pratique douce, issue du Tai Chi Chuan, vous apportera un surplus d'énergie au quotidien et dans vos activités physiques ou sportives, ou si vous souhaitez apprendre une nouvelle façon de bouger : nous vous invitons à venir découvrir XPEO. Ses exercices simples vous amèneront, peu à peu, à ressentir puis à utiliser l'énergie vitale à la place de la force musculaire. Par cette technique, le souffle et l'équilibre s'améliorent, tandis que les risques de blessures ou de mauvaises postures sont limités.

Renseignements : présence et inscription au Forum des associations, www.taichigrenoble.com et www.xpeo.fr et A. Outtier 06 22 68 47 47

L'ASSOCIATION MUSIC@SCENE

Music@Scene

Créée par Jean-Robert Clermont, l'association a comme objectifs la création et la production d'œuvres de Comédies Musicales. Il compose et dirige celles-ci mêlant musique, chant, danse, théâtre et vidéo pour Music@Scene, qui comporte aujourd'hui une quinzaine de musiciens, une quinzaine de comédiens-chanteurs, un metteur en scène, Yves Prayer. Le groupe est associé à une Compagnie de danse.

La Cie Music@Scene a pour résidence l'Agora où elle produit chaque année une nouvelle Comédie Musicale. « Bistrot Club », sera la prochaine présentée à l'Agora les 21 et 22 mars 2015.

MOUV SAINT-ISMIER



NOUVEAU ! But de l'association : promouvoir et entretenir des liens entre les différentes générations sur la commune de Saint-Ismier.

Pour les jeunes (à partir de la 3^e), Mouv Job. Tu es en recherche de stage ou de job occasionnel, tu veux des renseignements sur un métier, tu souhaites faire relire un CV ou t'entraîner lors d'un entretien « à blanc », Mouv Saint-Ismier t'aide à faire le lien avec l'entreprise. Des professionnels reçoivent les jeunes sur inscription le vendredi à partir de 18 h 30 à l'Agora.

Pour les seniors, Génération
Vous souhaitez recevoir parfois ou régulièrement de la visite pour lire, jouer aux cartes ou à des jeux de société ou simplement partager un bon moment, des bénévoles de confiance peuvent passer vous voir à domicile. Pour convenir d'une date et d'une heure de rendez-vous : 04 76 52 08 77

Pour devenir bénévole : vous êtes un professionnel prêt à consacrer une soirée pour aider des jeunes, ou pour recruter ! Vous avez du temps et aimez rendre service à des personnes âgées.

Venez nous retrouver au forum des Associations.

Site www.mouv-saint-ismier.net - Contact : contact@mouv-saint-ismier.com

PAROISSE ST-MARTIN DU MANIVAL



À l'intention des nouveaux arrivants des villages de Saint-Nazaire les Eymes et Saint-Ismier l'équipe relais sera heureuse de faire votre connaissance lors de la MESSE D'ACCUEIL, DIMANCHE 14 SEPTEMBRE à 10H à l'église de Saint-Nazaire les Eymes, suivie d'un pot d'accueil.

Pour plus d'infos, contactez le relais : relais.sisn@gmail.com

La catéchèse du CE1 au CM2

Inscrire votre enfant au catéchisme, c'est, lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous, lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne et lui donner l'occasion de réfléchir sur les questions qu'il se pose sur lui-même, le monde et Dieu, avec d'autres chrétiens : enfants, adultes, catéchistes, prêtres...

Et si vous souhaitez, vous pouvez aussi vous joindre à eux pour accompagner votre enfant au **forum des associations**.

Contact : Agnès VIDIL catemanival@gmail.com catestmartindumanival.e-monsite.com